

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 7 SEPTEMBRE 2017 à 20 h 30

Présents : LANIER - LAUMAIN - VERNAY - MUZY - CORGE - MERCIER -
MONTRADE - COUTURIER - BOURGEY - Mesdames STREMSDOERFER -
MOYER - NOTTET - COMBRY - BASSEVILLE - LANET - KHIEU.

Madame MOREL PIRON est représentée par Madame STREMSDOERFER

Absente excusée : Madame GUICHARD

Absent non excusé : Monsieur DEJARDIN

Monsieur MUZY a été élu Secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes rendus du Conseil Municipal du 27/07/17 et 31/08/17
2. Travaux d'assainissement - demande de subvention
3. Rapport sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés de la Communauté de Communes Chalaronne Centre pour l'année 2016
4. Rapport au Conseil Municipal du délégué de la commune auprès de l'assemblée spéciale des communes actionnaires de la SEMCODA
5. Informations diverses

1. Approbation des comptes rendus du Conseil Municipal du 27/07/17 et 31/08/17

Le Conseil Municipal approuve les comptes rendus du Conseil Municipal du 27/07/17 et 31/08/17.

2. Travaux d'assainissement - demande de subvention

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qui suite aux études réalisées par le cabinet PMH dans le cadre de l'élaboration du schéma directeur d'assainissement, une tranche de travaux est en cours pour la mise en séparatif des réseaux des routes de Villefranche, Ambérieux et Villars, et route de Chaneins. Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de réaliser une nouvelle tranche de travaux pour la mise en séparatif et la réhabilitation des réseaux d'eaux usées rue de la Beurrerie dont l'état patrimonial est défectueux avec la présence d'Eaux Claires Parasites.

Le coût estimatif des travaux s'élève à la somme de 104 476.45 € H.T.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

- 20 % Conseil Départemental de l'Ain,
- 30 % Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse,
- 50 % Commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 17 voix pour :

- **APPROUVE** l'avant-projet estimé à 104 476.45 € H.T.,
- **SOLLICITE** les aides de l'ensemble des financeurs pour la réalisation de cette opération, à savoir l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et le Conseil Départemental de l'Ain,
- **AUTORISE** le Conseil Départemental de l'Ain à percevoir pour son compte la subvention attribuée par l'Agence de l'eau et à la verser au maître d'ouvrage,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire

3. Rapport sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés de la Communauté de Communes Chalaronne Centre pour l'année 2016

Monsieur le Maire présente le rapport sur le prix et la qualité du service public (RPQS) de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés de la Communauté de Communes Chalaronne Centre pour l'année 2016.

Monsieur le Maire rappelle qu'il veut demander d'inscrire à l'ordre du jour du conseil communautaire l'accès à la déchèterie de Francheleins pour les habitants de St Trivier.

Monsieur Bourgey regrette que le RPQS ne mentionne pas plus de détails par commune. On ne connaît pas le poids de Saint Trivier dans ce syndicat. Il rappelle qu'une convention avait été proposée par le SMIDOM à la Communauté de Communes Chalaronne Centre pour que les habitants de l'ancienne communauté de communes Chanstrival puissent continuer d'accéder à la déchetterie de Francheleins pour une somme annuelle de 78 000 €. Une première convention qui avait été rejetée par le conseil communautaire.

Monsieur le Maire poursuit qu'une seconde convention pour un montant moins élevé (48 000 €) avait également été rejetée par la Communauté de Communes Chalaronne Centre, obligeant ainsi les habitants de St Trivier à se rendre dans les déchèteries de la communauté de communes.

Monsieur Bourgey rappelle qu'une délégation de service public, in fine, c'est l'utilisateur qui paie. Le bilan carbone est à prendre en considération quand on oblige les habitants de Saint Trivier à se rendre soit à Chatillon, Villars, Chalamont ou Saint André de Corcy ! La communauté de communes doit avoir une réflexion sur l'environnement.

Monsieur Couturier demande à Monsieur le Maire si le SMIDOM serait en possibilité de reprendre les habitants de St Trivier sur sa déchèterie de Francheleins.

Monsieur Lanier lui répond qu'il fera la demande au Président, M. Ferre.

4. Rapport au Conseil Municipal du délégué de la commune auprès de l'assemblée spéciale des communes actionnaires de la SEMCODA

Madame MOREL-PIRON, déléguée de la commune auprès de l'assemblée spéciale des communes actionnaires de la SEMCODA étant absente, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de reporter ce sujet à un prochain Conseil Municipal.

5. Informations diverses

Travaux d'extension du cimetière

Monsieur Laumain informe le Conseil Municipal que l'entreprise « Espaces Verts du Mont d'Or » a été retenue pour les travaux d'extension du cimetière.

Les travaux devraient débuter le 22 septembre prochain et devraient se terminer fin novembre.

Centre de Loisirs Utingeois

Madame Stremmsdoerfer expose :

Les membres du bureau du centre de loisirs remercient le Conseil Municipal pour la subvention exceptionnelle allouée.

Il leur a été demandé de présenter, lors du prochain Conseil Municipal, les actions mises en place ainsi que le bilan prévisionnel.

Elle précise que la directrice est en arrêt jusqu'au 15 septembre et qu'une personne a été recrutée par le centre de loisirs pour la remplacer.

PLU

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la proposition de modification du PLU a été traitée en commission « urbanisme ». Il conviendra de mettre cette modification à enquête publique.

Boulangerie

Monsieur le Maire informe au Conseil Municipal qu'une personne serait intéressée pour reprendre l'activité de la boulangerie dans les anciens locaux du secrétariat de mairie. La mairie pourrait accompagner cette personne dans son installation, dans les locaux communaux.

Communauté de Communes de la Dombes - Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que M. Ali BENMEDJAHED, maire de Chalamont, a été élu président de la CLECT.

Cantine

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la cantine a fait une demande d'installation d'une climatisation dans ses locaux, les températures élevées de cet été, ainsi que les conditions en hiver, ne répondent pas aux exigences du code du travail.

Monsieur Muzy informe le Conseil Municipal qu'un devis est en cours.

Monsieur Corgé alerte les élus sur la réglementation en place relative à la climatisation dans les cuisines.

Rentrée scolaire

Madame Stremsoerfer informe les élus que la rentrée aux écoles s'est bien déroulée. Il y a au total 142 élèves.

Voirie

Monsieur Muzy informe le Conseil Municipal que la réfection des trottoirs rue Montpensier et Lotissement des Cypres se réaliseront la semaine prochaine et à la fin du mois, les enduits sur les chemins seront appliqués.

Monsieur Couturier fait remarquer que les travaux d'assainissement routes de Lyon et Villefanche vont débuter prochainement. Il faudrait que les trottoirs de la rue Montpensier soient réalisés avant.

Succession Mme Muzy

Monsieur le Maire rappelle que l'emprise de la maison de Madame Muzy pourrait être nécessaire pour le projet de groupe scolaire. Les élus auront des questions à se poser si la maison est en vente.

Déménagement adjoint.

Monsieur Muzy informe le Conseil Municipal qu'il n'habitera plus à St Trivier. Cependant, il sera en mairie 3 jours par semaine.

Bistrot place de l'encorbellement

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il rencontre demain une personne intéressée par la reprise de ce bar.

Jumelage

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une délégation de 11 français s'est rendue à Byaga pour fêter les 10 ans du jumelage.

Le séjour a été très convivial.

Il informe le Conseil Municipal qu'une seconde délégation s'apprête à rencontrer les italiens, début octobre, pour officialiser ce nouveau jumelage.

Proxi

Suite aux inondations du 3 juin dernier au magasin Proxi, monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu une proposition d'indemnisation de notre assurance qui est acceptable.

Il reste un devis à recevoir pour l'installation d'une VMC.

Forum des associations

Madame Lanet fait remarquer qu'il y a eu très peu de monde au forum et qu'après concertation avec plusieurs associations, il serait intéressant, l'année prochaine, de revoir la disposition des tables, de façon à créer un cheminement qui oblige les visiteurs à passer devant chaque stand.

Budget 2018

Madame COMBRY propose de prévoir au prochain budget l'achat de rideaux en velours pour absorber le son de la salle du Conseil Municipal.

Monsieur Muzy propose également qu'un rideau soit installé devant la porte d'entrée pour réduire le passage de l'air froid.

Stationnement

Madame Lanet demande si le projet d'aménagement de la place de la mairie propose suffisamment de stationnement. Si la boulangerie s'installe dans les anciens bureaux du secrétariat de mairie, des stationnements seront nécessaires.

Monsieur le Maire précise qu'il conviendra de revoir le projet.

La séance est levée à 22 h 00.